



Compte rendu de la Réunion du vendredi 25 octobre 2019

Convocation 17 octobre 2019.

Présents : Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian – Me GUERRERO Jeannine - Mr BOULET Bernard
- Mr STEENBERGEN Nils.

Excusé : Mr BARREAU Jean Guy

Ordre du jour :

- 1- Approbation CR du 20 septembre 2019
- 2- Informations
- 3- Prix de l'eau
- 4- Travaux d'isolations sur bâtiments communaux (Délibération)
- 5- Travaux sur chemin du moulin de Trédos (Délibération)
- 6- Questions diverses

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour :

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

En début de séance Monsieur le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour de points supplémentaires :

- Le déclassement de la parcelle F454.

1 – APPROBATION CR DU 20 SEPTEMBRE 2019:

Le compte rendu du conseil du 20 septembre 2019 envoyé à chacun des membres du conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents du conseil.

2 – INFORMATIONS:

Création de la MSAP, la Maison de Service Au Public, dans le cadre de la loi Notre du 7 août 2015, pour garantir à tous l'égalité d'accès aux services publics (accompagner les adhérents lors des principaux événements de la vie et lutter contre le non recours aux droits).

Une structure publique locale sera créée très prochainement dans les locaux de la mairie Rieussec. Cette structure sera ouverte le premier lundi de chaque mois de 9h45 à 12h15 et recevra les habitants des communes de Boisset, Vélioux et Rieussec.

Monsieur Mesquida informe Monsieur le Maire de la mise en place d'un budget participatif départemental. Ce dispositif permet aux héraultaises et héraultais de prendre une part active dans la vie du territoire en proposant des projets soumis au vote citoyen et financés par le département. Le règlement du budget participatif prévoit la constitution d'une commission citoyenne, qui aura pour rôle d'étudier la recevabilité des idées déposées par les Héraultais, à partir de 11 ans, ou les associations de l'Hérault, et validera la liste des projets soumis au vote citoyen.

Monsieur le Maire informe, du début des travaux du jardin du souvenir, au cimetière de Rieussec.

3 – PRIX DE L'EAU 2019 :

Monsieur le Maire propose que le calcul des factures d'eau soit revu, afin de réduire l'inégalité des consommateurs face aux facturations précédentes et de rendre le calcul plus équitable.

Il propose :

- La suppression de la facturation systématique de 40 m³ d'eau,
- De fixer l'abonnement de l'eau à 45€ et celui de l'assainissement à 20€.
- De fixer la provision du SPANC à 30€.
- De fixer le prix du m³ d'eau à 1.25€.

L'ouverture et la fermeture d'un compteur est toujours fixée à 50€

Ces différentes dispositions proposées aujourd'hui, abrogent toutes celles prises dans de précédents conseils.

Vote : A l'unanimité des participants ces propositions sont adoptées et abrogent celles des précédents conseils.

4 – TRAVAUX D'ISOLATION SUR BATIMENTS COMMUNAUX:

Suite aux travaux réalisés par la municipalité dans les locaux communaux, il apparait que le logement situé au dessus de la Mairie et celui situé au rez de chaussé, ne répondent pas à certains critères d'isolation. Pour les fenêtres ne disposent pas de doubles vitrages, pour l'autre la toiture fuit et n'est pas isolée.

La porte des toilettes extérieures à la salle des rencontres doit être changée, car elle est très délabrée et non sécuritaire car ouverture à l'intérieur.

La mise en conformité des huisseries du logement du rez de chaussé et du remplacement de la porte des toilettes (porte en aluminium verte) s'élève à 7 278.74€

Dans un prochain conseil la restauration de la toiture du logement de l'étage sera traitée.

Monsieur le Maire propose d'adopter une délibération autorisant le remplacement des huisseries et de la porte des toilettes de la salle des rencontres afin de demander une aide au Département.

Vote : A l'unanimité des participants cette délibération est adoptée.

5 – TRAVAUX SUR CHEMIN MOULIN DE TREDOS:

Monsieur le Maire informe le conseil que le conseil départemental va réaliser des travaux sur la voie verte, chemin du moulin de Trédos. Ce chemin est une voie communale et nécessite la réfection des murs de soutènement qui restent à la charge de la Commune. Monsieur le maire propose qu'une délibération soit prise pour demander une aide au Département.

Vote : A l'unanimité des participants cette délibération est adoptée.

6 –DECLASSEMENT DE LA PARCELLE E 474 :

Monsieur le Maire informe que dans l'échange de terrain prévu entre la commune et Monsieur TABURIAUX il est nécessaire que la parcelle de la commune échangée F 454 soit déclassée comme n'étant plus affectée matériellement à l'usage public ou à un autre service public. Ce déclassement est obligatoire pour procéder à l'échange. Une délibération doit être adoptée.

Vote : A l'unanimité des participants cette délibération est adoptée.

7- QUESTIONS DIVERSES:

Des fuites d'eau dégradent le plafond de la salle des rencontres il est nécessaire d'y remédier. L'employé communal fera un premier diagnostic et si nécessaire il sera fait appel à une entreprise spécialisée.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian